

# Conseil des commissaires

CC 22 juin 2004

SESSION  
DU  
22 juin 2004

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHICOUTIMI  
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 22 juin 2004, à 19 h 30, sous la présidence de Mme Liz S.-Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

Sont présents, présentes, outre la présidente,

Ouverture de la session et  
constatation des présences

Les commissaires :

M<sup>mes</sup> Jacqueline Asselin  
Sylvie Belzile  
Lise Blackburn  
Hélène De Champlain  
Sonia Desgagné  
Diane Durand  
Ruth Gagnon  
Diane Gauthier  
Madeleine Jean  
Diane Perron  
Diane Tremblay  
MM. Jean-Claude Basque  
Rino Beaulieu  
Évens Claveau  
Omer Deschesnes  
Magella Desmeules  
Michel Girard  
Charles Lavoie  
Antonin Simard  
Bernard Villeneuve

Commissaires représen-  
tants des parents :

M<sup>me</sup> France Gagné  
M. Jean-Marc Girard

Sont également  
présents-tes :

M<sup>me</sup> Christine Tremblay, directrice générale adjointe  
MM. Michel Cloutier, secrétaire général  
Claude Dauphinais, directeur général  
Yvon Pelletier, directeur général adjoint

**CC-2004-209**

Ordre du jour

**Il est proposé par M. Omer Deschesnes  
et résolu :**

Que l'ordre du jour de la présente session soit accepté.

**ADOPTÉE**

**CC-2004-210**

Procès-verbal du 8 juin  
continué par ajournement  
le 15 juin 2004

**Il est proposé par M. Magella Desmeules  
et résolu :**

**D'ACCEPTER** le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires, tenue le 8 juin et continuée par ajournement le 15 juin 2004, tel que rédigé.

**ADOPTÉE**

**CC-2004-211**

Courrier reçu du 1<sup>er</sup> au 15  
juin 2004

Chaque membre du Conseil a reçu pour information, une liste identifiant les sujets du courrier reçu à la direction générale, en date du 1<sup>er</sup> au 15 juin 2004.

**CC-2004-212**

Parole au public

Sous la rubrique « Parole au public » Mesdames Hélène Larochelle, présidente du Conseil d'établissement de l'école Médéric-Gravel, Véronique Lapointe, parent, et Hélène Dufour, parent, interviennent pour dénoncer la diminution de ressources en éducation spécialisée pour l'année 2004-2005, au regard des ressources disponibles cette année. Elles veulent démontrer que les besoins sont élevés compte tenu des handicaps de la catégorie et du nombre d'élèves ayant des difficultés importantes d'apprentissage dans cette école.

En réponse aux interventions des parents, Madame la présidente se dit très réceptive aux commentaires reçus et laisse entendre que la situation sera étudiée attentivement par les services éducatifs jeunes afin de tenter de trouver une solution qui puisse aider à répondre aux problématiques soulevées.

**CC-2004-213**Les orientations  
budgétaires pour l'année  
scolaire 2004-2005

**ATTENDU** la nécessité de déterminer un cadre budgétaire pour la confection du budget 2004-2005;

**ATTENDU** la nécessité d'assurer et de maintenir une situation financière saine à la Commission scolaire;

**ATTENDU** le projet de budget 2004-2005 qui rejoint l'équilibre budgétaire nonobstant les dépenses d'investissements excédentaires de nature non récurrente;

**ATTENDU** les recommandations positives du comité permanent budgétaire, du comité consultatif de gestion et du comité des services des ressources financières et de l'informatique;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Diane Tremblay  
et résolu :**

**DE RETENIR** les orientations suivantes à titre d'orientations budgétaires pour l'année scolaire 2004-2005;

**Orientation majeure :**

Équilibre budgétaire opérationnel sans tenir compte des surplus budgétaires accumulés sauf pour des dépenses d'investissements non récurrentes.

**Autres orientations :**

1. Maintien d'une marge de manœuvre budgétaire afin de pallier aux imprévus.
2. Maintien de l'application d'une partie de l'étalement de la mesure générale de réduction des dépenses du ministère de l'Éducation aux allocations déjà ciblées.
3. Maintien de la récupération des ristournes de TPS et de TVQ sur les dépenses taxables des unités administratives à l'exception de certains types de dépenses.
4. Application d'une imputation (charge) administrative de 5% à toutes les allocations supplémentaires et nouvelles mesures budgétaires gérées d'une manière centralisée ou décentralisée.
5. Maintien de l'intégration de l'ajustement paramétrique négatif de 5% sur les allocations accordées aux écoles à l'exception de certaines allocations non transférables.
6. Maintien de mesures correctives reliées à la gestion des prestations d'assurance-salaire en vue de maintenir la parité des coûts avec la moyenne provinciale des commissions scolaires de même type.
7. Réaffectation ponctuelle à des projets d'investissement des sommes perçues reliées au produit global de disposition des bâtisses excédentaires.

**ADOPTÉE**

**CC-2004-214**

Budget 2004-2005

**CONSIDÉRANT** que conformément à la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay doit adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire suivante;

**CONSIDÉRANT** que ce budget prévoit des revenus égaux aux dépenses;

**CONSIDÉRANT** que l'évaluation uniformisée, qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 4 054 852 934\$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires 2004-2005;

**CONSIDÉRANT** que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à 0,35\$ du 100\$ d'évaluation;

**CONSIDÉRANT** que ce taux respecte les limites prévues par la Loi;

**Il est proposé par M. Antonin Simard  
et résolu :**

**QUE** le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tel que préparé par la direction du service des ressources financières et informatiques, soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35\$ du 100\$ d'évaluation.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2004-215**Transfert de pouvoir /  
Période estivale 2004

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Sonia Desgagné  
et résolu :**

**QU'UN** mandat soit confié à la présidente, Mme Liz S.-Gagné et au directeur général, M. Claude Dauphinais, pour qu'ils prennent, au nom des membres du Conseil des commissaires, les décisions qui s'imposent, durant la période des vacances d'été 2004, quitte à ce que lesdites décisions soient ratifiées par la suite, par le Conseil des commissaires.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2004-216**Poste de direction  
d'établissement / Période  
de fin de probation

**ATTENDU** le rapport d'appréciation préparé par la direction générale.

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Diane Perron  
et résolu :**

**DE CONFIRMER** madame Line Fortin dans un poste régulier de directrice d'établissement.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2004-217**Confirmation / Poste de  
coordination / Services aux  
entreprises

**ATTENDU** que la structure organisationnelle de la Commission scolaire prévoit un poste de «responsable à la coordination des services aux entreprises»;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de modifier l'appellation en celui de «coordonnateur / coordonnatrice des services aux entreprises» afin de s'ajuster au plan de classification actuellement en vigueur.

**ATTENDU** que la tâche est effectuée depuis deux ans et demie par madame Lisette Gobeil;

**ATTENDU** la consultation faite auprès de l'Association des cadres scolaires – Section des Rives-du-Saguenay.

**CC-2004-217**

Suite

**Il est proposé par M. Omer Deschesnes  
et résolu :**

**DE CONFIRMER** à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2004, Madame Lisette Gobeil dans le poste de coordonnatrice aux services aux entreprises.

**ADOPTÉE****CC-2004-218**

Politique de participation  
des gestionnaires à la  
Commission scolaire

**ATTENDU** qu'il y a lieu d'actualiser la politique relative à la participation des gestionnaires à la gestion de la Commission scolaire;

**ATTENDU** les consultations faites auprès d'un comité de travail de la direction générale, du comité consultatif de gestion et des associations de cadres;

**Il est proposé par M. Magella Desmeules  
et résolu :**

**D'ACCEPTER** la politique telle que modifiée et déposée par le directeur général.

**ADOPTÉE****CC-2004-219**

Amendement CC-2004-144 / Changement des noms de la polyvalente Dominique-Racine et de l'école Lafontaine

**ATTENDU** la résolution CC-2003-359 adoptée le 9 décembre 2003, laquelle autorisait la formation d'un comité pour un changement de nom de la polyvalente Dominique-Racine et de l'école Lafontaine;

**ATTENDU** l'ensemble de la démarche réalisée par ledit comité;

**ATTENDU** la recommandation formulée par le Conseil d'établissement des écoles Lafontaine et Dominique-Racine;

**ATTENDU** l'avis transmis par la Commission de toponymie du Québec;

**Il est proposé par M. Charles Lavoie  
et résolu :**

**D'AMENDER** la résolution CC-2004-144, de façon à ce qu'on puisse lire comme nom de remplacement à la polyvalente Dominique-Racine et à l'école Lafontaine, celui d'École secondaire de l'Odysée.

**ADOPTÉE****CC-2004-220**

Calendrier des rencontres /  
Conseil des commissaires  
2004-2005

**ATTENDU** le règlement de la Commission scolaire sur les dates, jours et heures des sessions du Conseil des commissaires;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Sylvie Belzile  
et résolu :**

**D'ACCEPTER** le calendrier suivant des sessions ordinaires du Conseil des commissaires pour l'année 2004-2005 :

24 août 2004;	8 février 2005;
14 septembre 2004;	22 février 2005;
28 septembre 2004;	8 mars 2005;
12 octobre 2004;	22 mars 2005;
26 octobre 2004;	12 avril 2005;
9 novembre 2004;	26 avril 2005;
23 novembre 2004;	10 mai 2005;
14 décembre 2004;	24 mai 2005;
11 janvier 2005;	14 juin 2005;
25 janvier 2005;	28 juin 2005.

**ADOPTÉE**

**CC-2004-221**  
Frais chargés aux parents

**ATTENDU** les consultations faites auprès des directions d'école;

**ATTENDU** la recommandation du Comité des services éducatifs jeunes;

**Il est proposé M<sup>me</sup> France Gagné  
et résolu :**

**QUE** la Commission scolaire accepte le tableau suivant indiquant les coûts chargés aux parents des élèves jeunes, pour la rentrée scolaire 2004:

OBJET	PRIMAIRE	SECONDAIRE
Assurance élève	1,45 \$	1,45 \$
Matériel reproductible pour usage personnel	14,00 \$	14,00 \$
Cotisation/Conseil étudiant	----	2,00 \$
Carte étudiante	----	3,50 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>15,45 \$</b>	<b>20,95 \$</b>

**ADOPTÉE**

**CC-2004-222**  
Entente avec Transport  
Saguenay inc.

**Il est proposé M. Rino Beaulieu  
et résolu :**

**D'ACCEPTER** la recommandation de la direction des services éducatifs et de procéder à la signature de l'entente à intervenir entre la Commission et La Société de Transport du Saguenay Inc. (S.T.S.);

**D'AUTORISER** la présidente, Madame Liz Gagné, et le directeur général, Monsieur Claude Dauphinais, à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, cette entente.

**ADOPTÉE**

**CC-2004-223**  
Contrats de transport par  
berline

**Il est proposé M. Jean-Marc Girard  
et résolu :**

Que soit acceptée la recommandation de la direction des services éducatifs jeunes à l'effet de rémunérer, pour l'année scolaire 2004-2005, les transporteurs écoliers de type "berline" au tarif suivant: **15,61 \$ par jour plus 98 cents du kilomètre effectué quotidiennement, soit une augmentation de 2,77%** et d'autoriser la présidente et le directeur général à signer les contrats des transporteurs suivants:

N <sup>o</sup> de contrat	Transporteur	Kilométrage Quotidien (sujet à changement)
510	André Tremblay	229,0
512	Jocelyn Thibeault	165,0
522	Aut. Tremblay & Tremblay	59,0
523	Taxi Mini-Max	80,0
524	Germain Lepage	215,0
540	Autobus Petit Saguenay Inc.	212,0

**ADOPTÉE**

**CC-2004-224**  
Tarification / Services aux  
entreprises

**ATTENDU** la recommandation favorable des membres du Comité des services éducatifs adultes;

**ATTENDU** la nécessité d'harmoniser les tarifs des services aux entreprises sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean ;

**ATTENDU** la nécessité de mettre à jour annuellement la tarification du service aux entreprises ;

**Il est proposé M<sup>me</sup> Diane Gauthier  
et résolu :**

**D'ADOPTER** la tarification suivante en regard du service aux entreprises, pour la période du **1<sup>er</sup> juillet 2004 au 30 juin 2005**.

1.	Service d'élaboration et de diffusion de formation	75\$ l'heure ou selon le coût du professionnel
2.	Service de recherche et de développement	75\$ l'heure
3.	Service d'encadrement	75\$ l'heure
4.	Service technique	36\$ l'heure
5.	Aide conseil ou spécialiste	80\$ l'heure
6.	Soutien et secrétariat	33\$ l'heure
7.	Matériel didactique	Selon la dépense
8.	Matière première	Selon la dépense
9.	Location de locaux	15\$ l'heure
10.	Location - laboratoire	50\$ l'heure
11.	Location - atelier industriel (par poste de travail)	Coût établi par poste - minimum 20\$ par jour par poste
12.	Frais d'utilisation des outillages et équipements	10\$ l'heure/ du 10 000\$ d'équipements
13.	Taux horaire de déplacement	22\$ l'heure
14.	Frais de déplacement, frais de séjour	Selon la politique en vigueur à la Commission scolaire
15.	Taux pour les mandats internes commission scolaire	60\$ l'heure (excluant le matériel didactique)

Pour fins de soumission, cette tarification peut être présentée par coût/individu, par coût/projet ou coût/journée.

La taxe sur les produits et services (T.P.S.) et la taxe de vente du Québec (T.V.Q.) devront être chargées en plus, si applicables.

Ces tarifs sont en vigueur du 1<sup>er</sup> juillet 2004 au 30 juin 2005.

**ADOPTÉE**

**CC-2004-225**  
Assurances-responsabilité  
2004-2005

**ATTENDU** la recommandation de la firme Optimum Gestion de risques;

**ATTENDU** la recommandation favorable du Comité des ressources matérielles;

**Il est proposé M<sup>me</sup> Diane Durand  
et résolu :**

**D'ACCEPTER** la proposition de renouvellement du contrat d'assurances de dommages de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay à la firme Lemieux, Ryan et associés pour un montant de 93 337,74\$ incluant les taxes et ce, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2004 au 30 juin 2005.

**ADOPTÉE**

**CC-2004-226**  
Réaménagement de la roulotte /  
Polyvalente Fréchette

**ATTENDU** la recommandation positive du Comité des ressources matérielles;

**Il est proposé M. Antonin Simard  
et résolu :**

**D'ACCORDER** au plus bas soumissionnaire conforme le réaménagement des roulettes-classes de l'école Polyvalente Fréchette soit, Les Constructions C.R., pour un montant total de 65 391,71 \$ toutes taxes incluses.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2004-227**  
Protocole d'entente / Profil  
Sports-Arts-Études

**ATTENDU** la recommandation du Comité des services éducatifs jeunes;

**Il est proposé M<sup>me</sup> Ruth Gagnon  
et résolu :**

**QUE** la Commission scolaire accepte de signer le protocole d'entente pour le profil Sports – Arts – Études avec les organismes associés aux disciplines non reconnues par le ministère de l'Éducation, et;

**D'AUTORISER** Monsieur Dany Vaillancourt, directeur adjoint (école secondaire de l'Odyssée) et Monsieur Sylvain Morissette, directeur (école de La Pulperie) à signer ledit protocole d'entente avec chaque organisme concerné.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2004-228**  
Abrogation CC-2004-166

**ATTENDU** la prolongation de l'autorisation provisoire d'enseigner accordée à M. Jean-Yves Leclerc par le ministère de l'Éducation, en date du 27 mai 2004;

**ATTENDU** que monsieur Leclerc conserve ainsi sa capacité légale d'enseigner pour l'année scolaire 2004-2005;

**Il est proposé M<sup>me</sup> Hélène De Champlain  
et résolu :**

**DE PROCÉDER** à l'abrogation de la résolution CC-2004-166 concernant le non-renouvellement de Monsieur Jean-Yves Leclerc.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2004-229**  
Engagement / Conseiller(e)  
pédagogique EHDAA

**ATTENDU** le poste de conseiller pédagogique laissé vacant à la suite de la nomination de madame Margot Duhaime, engagée comme orthophoniste;

**ATTENDU** l'affichage d'un poste de conseiller pédagogique EHDAA aux services Éducatifs « Jeunes », se terminant le 17 juin 2004, concours # 06-2004-35;

**ATTENDU** la recommandation favorable du comité de sélection tenu le 22 juin 2004;

**ATTENDU** la recommandation favorable du comité de service des ressources humaines;

**Il est proposé M<sup>me</sup> Diane Perron  
et résolu :**

**DE PROCÉDER** à l'engagement de Madame Catherine Gagné au poste régulier temps plein de conseiller pédagogique 35 h aux services Éducatifs jeunes, et ce à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2004.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2004-230**  
Actes d'établissement

**ATTENDU** la recommandation favorable du Comité des ressources matérielles;

**ATTENDU** les consultations faites auprès des instances concernées;

**Il est proposé M. Magella Desmeules et résolu :**

**QUE** la Commission scolaire **RÉVOQUE** l'acte d'établissement de l'École primaire Fréchette.

**QUE** la Commission scolaire **MODIFIE** les actes d'établissement suivants, le tout selon les modifications identifiées au document déposé par la direction du service des ressources matérielles :

École Fréchette;  
École Médéric-Gravel;  
École secondaire Charles-Gravel;  
Polyvalente de La Baie;  
Centre de formation professionnelle en métallurgie;  
Centre de formation professionnelle La Baie;  
Centre de formation professionnelle en équipement motorisé;  
Centre de formation professionnelle L'Oasis;  
École secondaire de l'Odyssée;  
Centre de formation professionnelle Multiservices.

**ADOPTÉE**

**CC-2004-231**  
Plan triennal de répartition et de destination des immeubles

**ATTENDU** la recommandation favorable du Comité des ressources matérielles;

**ATTENDU** les consultations faites auprès des différentes instances concernées;

**Il est proposé M<sup>me</sup> Hélène De Champlain et résolu :**

**QUE** le plan triennal de répartition et de destination des bâtisses pour l'année 2004-2005 soit accepté tel que présenté par la direction du service des ressources matérielles, en un document daté de juin 2004.

**ADOPTÉE**

**CC-2004-232**  
Contrats de transport par berline adaptée

**Il est proposé M. Charles Lavoie et résolu :**

Que soit acceptée la recommandation de la direction des services éducatifs jeunes à l'effet de rémunérer, pour l'année scolaire 2004-2005, le transporteur écolier de type "berline adaptée" au tarif suivant: **28,34\$ par jour plus 94 cents du kilomètre effectué quotidiennement, soit une augmentation de 2,77% :**

No de véhicule	Transporteur	Kilométrage quotidien (sujet à changement) (160 km minimum)
513	Violette Émond	132,0
514	Violette Émond	175,0
517	Violette Émond	117,0

**CC-2004-232**  
Suite

**Pour la deuxième et troisième année du contrat – (2005/2006 – 2006/2007)**, les coûts seront indexés du taux de variation des prix à la consommation survenue entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre de l'année scolaire précédente au Canada et indiquée dans la publication de Statistique Canada, Prix à la consommation et indices des prix, catalogue no. 62-001 (IPC).



**D'AUTORISER** le directeur général et la présidente de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay à signer ledit contrat.

**ADOPTÉE**

**CC-2004-233**

École Montessori / Garderie

**CONSIDÉRANT** la décision prise par la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay de dispenser un programme Montessori;

**CONSIDÉRANT** le besoin manifesté pour une garderie à l'école Marguerite-d'Youville;

**Il est proposé M. Jean-Marc Girard et résolu :**

**QUE** la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay s'engage à maintenir pour les trois (3) prochaines années une garderie Montessori à l'école Marguerite-d'Youville, et d'autoriser la présidente et le directeur général, à signer les documents relatifs à ce dossier.

**ADOPTÉE**

**CC-2004-234**

Contrat / Lignes téléphoniques

**ATTENDU** que les contrats (8) de communication téléphonique et informatique (lignes Microlink) avec Bell Canada viennent à échéance en 2004;

**ATTENDU** que les négociations avec Bell Canada ont conduit à une offre satisfaisante;

**ATTENDU** que l'implantation de la fibre optique s'oriente vers un délai majeur et incontrôlable;

**ATTENDU** que l'analyse financière de l'offre de Bell Canada a été effectuée par la direction du service et entérinée par le comité des services des ressources financières et de l'informatique et que le comité s'est entendu sur une recommandation unanime;

**Il est proposé M. Omer Deschesnes et résolu :**

**D'ACCEPTER** de renouveler ou de prolonger les contrats suivants avec Bell Canada, selon les conditions suivantes :

Nos des contrats Bell	Lignes Centrex Coûts annuels avec les taxes Période	Lignes Microlink Coûts annuels avec les taxes Période
35243-A58	626,66 \$ par an du 14-02-2004 au 13-02-2006	—
35240-A58, 35241-A58, 35242-A58	11 593,14 \$ par an du 02-03-2004 au 01-03-2006	6 936,01 \$ par an du 02-03-2004 au 01-03-2005
1119-A59	106 644,74 \$ par an du 29-07-2004 au 28-07-2007	69 360,08 \$ par an du 29-07-2004 au 28-07-2005
22003-A58, 22004-A58, 1120-A59	41 510,45 \$ par an du 14-10-2004 au 13-10-2007	12 484,81 \$ par an du 14-10-2004 au 13-10-2005
Totaux	160 374,99 \$	88 780,90 \$

**D'ABROGER** en conséquence la résolution CC-2004-059, et;

**D'AUTORISER** M. Michel Simard à signer les documents relatifs à l'exécution des présentes.

**ADOPTÉE**

**CC-2004-235**

Renouvellement du mandat du directeur général

**ATTENDU** que le contrat du directeur général arrive à terme le 30 juin 2004;

**ATTENDU** que le 19 janvier 2004, le directeur général a sollicité un renouvellement de mandat;

**ATTENDU** les discussions et échanges intervenus entre la présidente de la Commission scolaire, madame Liz S.-Gagné, et le directeur général, monsieur Claude Dauphinais, au cours des dernières semaines.

**Il est proposé M<sup>me</sup> Jacqueline Asselin et résolu :**

**DE RENOUELER** le mandat de monsieur Claude Dauphinais à titre de directeur général, et;

**D'AUTORISER** la présidente à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, le contrat relatif au renouvellement de ce mandat.

**ADOPTÉE**

**CC-2004-236**

Rapport de la présidente

Madame la Présidente résume certaines représentations ou interventions qu'elle a faites au cours des derniers jours :

▣ **Le 9 juin :**

- ✦ Rencontre du Comité de pérennité du CRÉPAS, à Larouche.
- ✦ Rencontre d'échanges de représentants du milieu socio-économique de la région sur le dossier « *Processus d'arrimage entre la Conférence régionale des élus (CRÉ) et le milieu socio-économique régional* ».

▣ **Le 14 juin 2004 :**

- ✦ Rencontre avec le directeur général, Monsieur Dauphinais, sur différents dossiers.
- ✦ Rencontre du Conseil d'administration d'Emploi Québec.

▣ **Le 17 juin 2004 :**

- ✦ Visites aux olympiades de l'école Médéric-Gravel;
- ✦ Participation à l'inauguration du nouveau hall d'entrée du Théâtre du Palais Municipal de la Baie.

▣ **Le 21 juin :**

- ✦ Participation au Conseil d'administration spécial de la Pulperie;

▣ **Le 22 juin :**

- ✦ Participation au comité de sélection pour le poste de conseillère ou conseiller pédagogique en EHDA (Élèves handicapés et en difficultés d'adaptation et d'apprentissage).

**CC-2004-237**

Rapports des comités de services et du Comité de parents

Les membres du Conseil des Commissaires ont pu prendre connaissance de rapports de réunion de Comités de service. Des informations supplémentaires sont fournies en réponse à certaines questions posées par des membres du Conseil.

**CC-2004-238**

Tarifification / Services de garde

Les membres prennent connaissance par un document produit par les services éducatifs jeunes, de la grille de tarification qui sera en vigueur dans les divers services de garde au cours de l'année 2004-2005. Une constatation s'impose soit celle d'une tarification uniforme dans l'ensemble des services de garde de la Commission scolaire, de préciser M<sup>me</sup> Christine Tremblay, directrice générale adjointe.

**CC-2004-239**

Focus group

À la suite d'une intervention faite par le secrétaire général, Madame Sylvie Belzile, commissaire, et Messieurs Charles Lavoie et Antonin Simard, commissaires, acceptent de participer à une rencontre qui se déroulera sous la forme d'un groupe de discussion (focus group) qui se déroulera le lundi 28 juin prochain à 13 h

30, dans le but de permettre de recueillir des opinions quant à des besoins et attentes susceptibles d'aider à la modernisation du site Web de la Commission scolaire.

---

**CC-2004-240**

Entretien extérieur des écoles

En réponse à une intervention de M<sup>me</sup> Sylvie Belzile, le directeur du service des ressources matérielles fait savoir que le nécessaire sera fait dès demain matin afin de permettre un entretien plus approprié des terrains des établissements scolaires de la Commission.

---

**CC-2004-241**

Souhaits

Avant la levée d'assemblée, Madame la présidente tient à exprimer des vœux de bonnes vacances à l'endroit des membres du Conseil, du directeur général et du personnel de la Commission. Elle leur souhaite de pouvoir se détendre et se reposer ainsi que profiter pleinement des diverses occasions de rencontre et de voyages enrichissants qui pourraient s'offrir à eux et elles durant toute cette période de ressourcement et de loisir.

---

Sur ce, la présente session du Conseil se termine.

---

La présidente

---

Le secrétaire général